LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA COMMUNE DE MONTANS

Séance du 22 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Montans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elodie FLEURY-CHARRIE, Vice-Présidente.

Présents : MM Elodie FLEURY-CHARRIÉ, Vice-Présidente, Eric FORET, Marielle BONFANTI, Michèle THOMAS, Maryse FAU-LIENARD, Anne-Marie AZEMAR.

Excusés : Audrey FURTAK, Marie LINDAUER, Jonathan VIDAL.

Mme Maryse FAU-LIENARD a été nommée secrétaire.

En l'absence de M. Jonathan VIDAL, Président du CCAS, Mme Elodie FLEURY-CHARRIE, Vice-Présidente, prend la présidence et ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 AOUT 2026 :

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2026 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE :
Mme Elodie FLEURY-CHARRIE informe le CCAS qu'une demande d'aide financière pour une insertion professionnelle a été déposée à nouveau par une personne ayant déjà fait l'objet d'un entretien le 13 mai 2026. Mmes Maryse Fau-Liénard et Elodie FLEURY-CHARRIE vont dans les prochains jours recevoir le demandeur pour analyser le dossier.

PROJET « LES SAISONS PARTAGEES » - ATELIERS ENTRE GENERATIONS :
Mme Elodie FLEURY-CHARRIE présente aux membres du CCAS le projet **« les saisons partagées »**. L'organisme ECO CEIBA basé à Busque souhaite travailler avec 4 communes. Son objectif est de combattre l'isolement invisible des aînés et de transmettre aux enfants du territoire le savoir-faire autour du jardinage.
Une réponse doit être donnée avant le 13 novembre 2026 sur la participation ou non de Montans à ce dispositif.
Mme Elodie FLEURY-CHARRIE a donc procédé au vote et les membres du CCAS n'ont pas souhaité à l'unanimité s'inscrire dans cette démarche car des rencontres intergénérationnelles se font déjà avec l'aide du CMJ, de l'école et des aînés. De plus, la commune n'a pas les structures nécessaires à l'accueil des participants

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Elodie FLEURY-CHARRIE présente le **« Label amis des aînés ».** Cet outil est mis à la disposition des communes adhérant au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés pour adapter leur territoire au vieillissement de la population. Les membres du CCAS ont souhaité avoir plus d'informations sur ce dispositif avant de verser la cotisation annuelle de 50€. Mme Elodie FLEURY-CHARRIE va prendre contact avec la Mairie de Saint Sulpice la Pointe qui est déjà engagée dans cette démarche pour échanger sur les avantages et inconvénients d'un tel accompagnement.
- Mme Elodie FLEURY-CHARRIE a reçu un conseiller « Présence Verte » dans le cadre de la télé assistance sénior. L'information sur les tarifs et les différents équipements figurera sur le prochain bulletin municipal et sera également relayée par l'ADMR.
  Les membres du CCAS souhaitent que les frais d'installation qui s 'élèvent à 35€ soient mis au budget 2027 afin qu'ils soient pris en charge par la commune pour que ces frais ne soient pas un frein à la mise en place de la télé assistance et donc à la sécurité des aînés.
- Une réunion va être organisée avec le service habitat de l'agglo, l'ADMR et le SIAD de Brens pour échanger sur le programme de rénovation de l'habitat toujours dans l'objectif d'aider les plus fragiles à avoir un logement adapté.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

La Vice-Présidente,

Elodie FLEURY-CHARRIE

La secrétaire de séance,

Maryse FAU-LIENARD